





PLAN LOCAL D'URBANISME D'HAUTELUCE

Révision allégée n°1 – secteur des Challiers

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet arrêté par délibération du conseil municipal le 14 octobre 2024

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du 22 novembre 2024

Réf.: 23-242

COMMUNE D'HAUTELUCE

PLAN LOCAL D'URBANISME – REVISION ALLEGEE N°1 CONTENU DU DOSSIER

OA. Pièces administratives

OB. Pièces au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, y compris <u>note de</u> <u>présentation et avis des Personnes Publiques Associées, dont PV d'examen conjoint</u>

1a. Zonage ensemble : non modifié (CD)

1b. Zonage Saisies

1c. Zonage centre : non modifié (CD) 1d. Zonage vallée : non modifié (CD)

2. Rapport de présentation :

- 2.a. Rapport de présentation volume 1 : non modifié (CD)
- 2.b. Rapport de présentation volume 2 : non modifié (CD)
- 2.c Notice de la révision allégée n°1
- 3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables : non modifié (CD)
- 4. Orientations d'aménagement et de programmation : non modifié (CD)
- 5. Règlement écrit
- 6. Liste des emplacements réservés : non modifié (CD)
- 7. Annexes : non modifié (CD)